



## Kelly O'Ferrall

Associée, Droit du travail et de l'emploi

**Ottawa**

(613) 787-1066

koferrall@osler.com

.....  
Admission au Barreau: Ontario, 2009

### Domaines d'expertise

Défense, sécurité et aérospatiale

Services professionnels

Médias et divertissement

Services bancaires et financiers

Capital-investissement

Technologie

Électricité et services publics

Commerce de détail et biens de consommation

Rémunération des dirigeants

Droit du travail et de l'emploi

Fusions et acquisitions

Sociétés émergentes et à forte croissance

Kelly exerce principalement son activité dans les domaines du droit de l'emploi, de la rémunération des dirigeants et de la gestion des risques liés au personnel. Conseillère de confiance auprès de clients locaux et internationaux, elle conseille les employeurs sur diverses questions liées à l'emploi, les guide dans le cadre de différends complexes et leur fournit des conseils relatifs aux opérations commerciales.

Kelly consacre une grande partie de sa pratique aux conseils qu'elle prodigue aux sociétés et aux conseils d'administration en ce qui a trait aux questions portant sur l'emploi des dirigeants, notamment les contrats de travail et les ententes de séparation, ainsi que la planification de la succession. Les compétences de Kelly en droit de l'emploi sont encore renforcées par sa spécialisation en matière de rémunération des dirigeants, ce qui lui permet d'aider les sociétés ouvertes et fermées à concevoir et à mettre en œuvre des mécanismes de rémunération en actions ou sous une autre forme qui respectent les objectifs commerciaux et les exigences réglementaires.

Au-delà de son expertise en rémunération des dirigeants, Kelly aide les employeurs à relever des défis complexes en milieu de travail, tels que les congédiements injustifiés, les congédiements déguisés, les erreurs de classification et les plaintes relatives aux droits de la personne. Elle fournit des conseils sur mesure quant au respect des normes d'emploi, à la sécurité en milieu de travail et à la protection de la vie privée des employés, permettant ainsi aux organisations d'adopter des stratégies efficaces d'atténuation des risques. De plus, Kelly négocie régulièrement des ententes contractuelles au nom des employeurs, y compris des contrats d'emploi de dirigeants et des conventions de consultation, des modalités de clauses restrictives ainsi que des dispositions de cessation d'emploi pour les employés quittant leur emploi.

L'expertise de Kelly s'étend aux opérations structurelles, par exemple les fusions et acquisitions, les restructurations, les procédures d'insolvabilité et l'impartition. De par sa

capacité à cerner les risques liés au personnel et à fournir des solutions pratiques, Kelly offre à ses clients la possibilité de gérer les transitions en toute confiance. Par ailleurs, Kelly, qui possède une expertise tant en droit du travail qu'en rémunération des dirigeants, fournit un soutien hors pair à ses clients qui leur permet de concilier la conformité juridique et les priorités stratégiques de l'entreprise.

---

## Prix et reconnaissances

- **Chambers Canada: Canada's Leading Lawyers for Business** : Droit de l'emploi et du travail (Ontario)
- 

## Qualifications

### Formation

- Faculté de droit Osgoode Hall, J.D.
  - Université Queen's, B.A. avec distinction
  - Université Queen's, B. Sc.
- .....

## Langues

- anglais
- .....

## Associations professionnelles

- Association du Barreau canadien
- Association du Barreau de l'Ontario
- Barreau de l'Ontario